

Veules Infos

2e Trimestre 2010 - N°8

Une ferme photovoltaïque sur la friche militaire



Jean-Claude CLAIRE sur le terrain militaire

Les questions énergétiques constituent le grand enjeu de l'avenir. Le plan de développement des énergies renouvelables à haute qualité environnementale, issu du Grenelle de l'environnement ambitionne de bâtir une véritable industrie solaire en France. Dans cette perspective, le gouvernement a décidé de dynamiser fortement le marché, grâce à des tarifs d'achat de l'électricité parmi les plus élevés du monde. Dans le développement de ce type d'installation, l'Etat, par le décret n°2009-1414 du 19 novembre 2009 précise les procédures applicables et améliore le contrôle de leur insertion dans l'environnement en donnant au préfet la responsabilité de la délivrance des permis de construire pour les équipements de certaine taille comme le projet de Veules-les-Roses. La Mairie est propriétaire d'une friche militaire de 11 hectares 70 ares, sur le plateau à 2 kms des premières maisons, acheté en 1998 à l'armée.

Sur ce terrain fut construit dans les années 1954-1955, une base radar avec de grandes salles enterrées où l'on pouvait voir les avions en

approche. Un tunnel reliait le pied de falaise au lieu dit «L'écamet» où en cas de bombardement les militaires auraient pu évacuer. Les antennes radar étaient érigées 2 kms plus loin vers Saint Valery en Caux. Suite à des manœuvres militaires, ces installations furent rapidement déclassées...

Pendant une vingtaine d'années, il fut utilisé comme champ de tir, un avion trainant un cône servant de cible aux tireurs de chars et de canons. L'utilisation se faisait sur deux périodes de 15 jours en mai et octobre. Mais les nuisances sonores étaient fort désagréables pour le village. L'armée décida en 1997 de vendre ce terrain. La Commune fut sollicitée, le Conseil en décida son achat. Nous avons pensé qu'un jour une opportunité se présenterait.

En 2000, la Société anglaise «Cable and Wireless» se proposait d'implanter dans les bâtiments militaires semi-enterrés un central de télécommunication (Internet) qui serait venu compléter le bâtiment construit à l'entrée de Veules (route de Saint Valery en Caux) par les Américains de «Global Crossing» et relié égale-

ment à Saint Valery où se situe un central similaire de chez «Orange». Malheureusement les techniques évoluant rapidement les anglais se désistèrent.

L'été dernier, nous étions sollicités par la société ALUR afin d'implanter sur ces terrains un site photovoltaïque de 5,4 mégawatts. C'est une opération intéressante pour la Commune de part les retombées des taxes sur l'énergie à recouvrer et la vente du terrain. Le sol étant quasiment plat, légèrement incliné vers la mer, l'impact visuel est infime comparé à celui des éoliennes qui seraient situées à 200 mètres de notre projet... Si, bien que les communes environnantes se soient prononcées contre, le préfet autorisait à nouveau le permis de construire dans le cadre de la ZDE (Zone de Développement Eolien).

La ferme photovoltaïque sera entourée de 2 clôtures avec, entre deux des végétaux épineux. La hauteur des panneaux ne devrait pas dépasser 1,60 mètres et placés à 0,30 mètres du sol. Ce projet est à l'étude et demandera du temps avant sa réalisation.

SOMMAIRE

TRAVAUX & BUDGET
PAGE 2

PATRICK DUPART,
A.S.V.P.
PAGE 3

UNE PAGE D'HISTOIRE :
LE TRAGIQUE DESTIN
DU CÉRON
PAGE 4-5

LES MOUETTES :
UN CAMPING
NOUVELLE GÉNÉRATION
PAGE 6

PORTRAIT
JOËL MORDRET
PAGE 7

INFOS PRATIQUES
PAGE 8



Veules Infos Trimestriel

Mairie - 76980 VEULES-LES-ROSES

Tel : 02 35 97 64 11 - Fax : 02 35 57 13 69

E-mail : mairie@veules-les-roses.fr

Site : www.veules-les-roses.fr

Directeur de publication : Jean-Claude CLAIRE, Maire.

Comité de Rédaction : Jean-Claude CLAIRE, Jean-Claude CANU, Claude BERVILLE, Patrick HALLEBARD, Danièle PAULMIER, Emmanuelle THIVILLIER et le SMBV.

Comité de Relecture : Jean-Claude CLAIRE, Jean-Claude CANU, Claude BERVILLE, Patrick HALLEBARD, Danièle PAULMIER, Michel LEFEBURE, Brigitte ROUSSEL et Emmanuelle THIVILLIER

Photos : photothèque municipale

Conception : Emmanuelle THIVILLIER

Impression : Imprimerie IB4

Distribution : Mairie

Tous droits de reproduction réservés.

Travaux et Environnement

S.M.B.V. : 400 mètres de haies pour retenir la terre et l'eau dans les champs, sur le chemin du Crucifix.



Les agents du Service Technique et l'Estran Chemin du Crucifix

Lors des pluies de novembre dernier, des coulées boueuses importantes sont arrivées dans Veules les Roses depuis la voie communale du Chemin du Crucifix. Plusieurs raisons à ces phénomènes : des pluies violentes, des semis de blé qui ne couvraient pas le sol. Certains pourront dire qu'il s'agit là d'un mauvais concours de circonstances. Certes, mais cette situation se répète.

Après discussion avec les agriculteurs concernés, et avec le conseil technique de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre et du Syndicat de Bassins Versants du Dun et de la

Veules, il a été décidé de planter une haie le long de la voie communale. Mais pas n'importe quelle haie. Elle est constituée d'espèces buissonnantes qui ont la capacité de «recéper» et de faire de nombreuses petites branches depuis la base, à chaque taille. Les arbustes sont plantés serrés de façon à avoir une forte densité de branches. L'objectif est ainsi d'obtenir un «brise-eau». Ce sont 400 mètres linéaires de haies qui ont ainsi été plantés par les services techniques de la commune avec l'appui de l'équipe de l'EstranCiel, soit 1 500 arbustes et 33 arbres de différentes variétés : noisetiers, cornouillers, pruneliers, viornes, charmes, seringas, hêtres, etc.

Cette haie en retrait de la route sera bordée d'herbe, côté route mais également côté champ de façon à retenir la terre dans la parcelle agricole et freiner la vitesse de l'eau. Ces bandes d'herbe tiendront également «en retrait» les engins agricoles lors des opérations d'exploitation de la parcelle. Cette plantation améliorera le fonctionnement du fossé et de la grille du chemin communal qui conduisent l'eau dans le bassin de lutte contre les inondations situé juste avant la cavée. Le syndicat de bassin versant va d'ailleurs réaliser ce printemps un deuxième niveau en «V» en travers de la route pour améliorer l'entrée des eaux dans le bassin.

Enfin, différentes parties de labour vont être remises en herbe sur la parcelle en face du cimetière, au-dessus du point de tri sélectif auprès duquel des coulées boueuses ont aussi été observées.

S.M.B.V. : Réalisation d'un nouveau bassin de retenue d'eau 12 260 m³ de capacité de stockage.

Le Syndicat Mixte des Bassins Versants travaille depuis 2002 à la protection contre les inondations de Veules les Roses. Après les études hydrauliques, géotechniques, les négociations foncières et la procédure administrative au titre de la loi sur l'eau, la phase de travaux arrive enfin.

Un premier ouvrage est en cours de réalisation sur le bassin versant de Veules Ouest, au niveau du «carrefour des 5 routes» à Blosseville sur Mer. Il s'agit d'une digue en terre avec prairie inondable d'une capacité de stockage de 12 260 m³. Le chantier a démarré début mars pour une durée d'environ 2 mois. La digue et les fonds de vallées sèches en amont seront enherbés à la fin du chantier et l'ensemble sera clôturé. Les travaux s'élèvent à environ 150 000 € HT. Ils ont été financés à 40 % par le Département de Seine Maritime et 40% par l'Agence de l'Eau Seine Normandie. Les 20% restants sont à la charge du Syndicat Mixte.

La protection de Veules les Roses devrait être complétée dans les années à venir par d'autres ouvrages dans le même secteur.



Budget 2010

En ce qui concerne la fiscalité locale les 4 taux de taxe restent inchangés soit :

Taxe habitation 4,5 %
Taxe professionnelle 4,62 %
Taxe foncière bâti 5,80 %
Taxe foncière non bâti 15,90 %

Pour cette année, les dotations de l'état sont en stagnation. La suppression de la taxe professionnelle représente une perte de produit fiscal de - 48 333.00 €uros. Pour neutraliser cet effet négatif un mécanisme transitoire de compensation sera mis en place afin d'obtenir un produit égal à celui de 2009. Pour les prochaines années nous ne savons pas, pour l'instant, ce qu'il en sera. La dotation de solidarité de la CCCA baisse. L'ajustement des critères de répartition a entraîné des transferts financiers importants vers les communes centres (Saint Valéry et Cany-Barville). Pour la commune cela représente une baisse de 6.95% de la dotation. Afin d'atténuer l'ampleur de ces transferts financiers liée à la mise à jour des données, la CCCA a décidé d'étaler cette diminution sur trois années (2010, 2011, 2012). La perte pour 2010 est donc de 2,32 % soit en valeur - 15 551.93 €uros. Ces incidences ont eu un effet sur la préparation du budget notamment auprès des associations auxquelles nous avons demandé un effort dès cette année, néanmoins nous avons établi un budget qui s'équilibre en fonctionnement à 1 155 817.00 €uros et en Investissement à 916 468.00 €uros.

TRAVAUX

Ce qui est prévu au budget 2010 :

- Les clôtures des parkings Canon et Falaise
- Remplacement des portes de l'étage à la salle polyvalente Michel-Frager
- Renforcement de l'estacade et remplacement de lames de platelage de la promenade de la plage
- La réhabilitation du Cimetière
- La restauration du Cinéma (toiture, portes, sonorisation)

A cela viennent s'ajouter les divers petits travaux d'entretien.



Actualités

La voie publique a son agent de surveillance :

Patrick DUPART est depuis le 1er avril « promu » à la fonction d'Agent de Surveillance de la Voie Publique (A.S.V.P.).



La casquette vissée sur la tête, d'un tempérament très jovial, Patrick DUPART ne peut vous être inconnu. Comme il aime le dire gaiement « Tout le monde me connaît à Veules ». C'est lui, entre autre, qui s'occupe de l'entretien des bâtiments communaux (en particulier de la pataugeoire de juin à septembre) et de la propreté de la commune. Vous le voyez toujours à pieds arpenter les rues du village. « Je faisais facilement 20 à 30 kilomètres par jour, l'été. » Maintenant, c'est à vélo, en uniforme bleu que vous le verrez.

Dernier d'une fratrie de 8 enfants, Patrick DUPART est arrivé à Veules-les-Roses en 1963 à l'âge de 3 ans. « Je suis né à Fribourg en Brisgau (forêt noire) en Allemagne d'un papa français militaire de carrière et d'une maman d'origine allemande ». En 1973, il repart en Allemagne avec sa mère au bord du lac de Constance mais revient définitivement 10 ans après à Veules. « Je voulais à tout prix revenir ici. C'est là que j'ai grandi et que j'avais tous mes copains ». En juin 1983, lors des grandes inondations dans la commune, il s'engage comme pompier volontaire. « J'ai le grade d'adjudant, maintenant, et serai bientôt à la retraite », avant d'intégrer en 1992 les services de la Mairie en tant qu'agent du service technique.

« La prévention avant tout »

En 2010, c'est un nouveau tournant dans sa carrière. Jean-Claude CLAIRE, Maire de Veules-les-Roses, lui propose de devenir en complément d'agent technique, l'A.S.V.P. de la commune. « J'aime bien la polyvalence, ça me change. Ce qui me plaît surtout, c'est de faire de la prévention. »

Les missions d'un A.S.V.P. (agent de surveillance de la voie publique) sont multiples et variées et concernent surtout la surveillance et la prévention aux abords des lieux et bâtiments publics. Patrick DUPART a compétence pour constater et dresser procès verbal, en cas d'infractions aux règles relatives à la circulation et au stationnement gênant ou abusif des véhicules. Il peut également constater les contraventions aux dispositions des règlements sanitaires relatives à la propreté des voies et espaces publics (déchets, déjections canines, ...). Bref, « un travail de sensibilisation et de verbalisation qui est très important ».

Bien évidemment, nous comptons sur votre civisme pour l'aider à remplir au mieux cette fonction.

QUELQUES RAPPELS AVANT L'ÉTÉ

- **LA ZONE 30** est en place toute l'année... Place Mélingue, rue Victor Hugo, rue du Docteur Pierre Girard. Cette zone 30 permet de protéger les cyclistes et les piétons notamment lorsque le sens est unique les mois d'été, ces deux catégories d'usagers étant prioritaires. Automobilistes : Attention, pas de responsabilité partagée ! La vitesse n'est pas suffisamment respectée, encore un petit effort !
- **LA CORNICHE DES MOUETTES** est à double sens toute l'année. Ainsi, les véhicules peuvent se garer sur le trottoir de droite en montant de la Place Mélingue vers l'Avenue Jean Moulin. Les piétons empruntent le trottoir opposé et sont protégés par les plots en bois : aucun véhicule ne doit être garé de ce côté et le passage à hauteur du Victor Hugo doit être libre.
- **CÔTÉ ZONE PÊCHEURS & CLUB NAUTIQUE** : Après nouvel aménagement, l'accès des véhicules n'est autorisé qu'aux voitures appartenant aux membres du club et aux marins pêcheurs dans la limite des places matérialisées qui seront attribuées. L'objectif est de sécuriser cet endroit et de permettre aux bateaux, à tout moment de la journée, de manœuvrer et accéder à la descente.

RESTAURANT - PIZZERIA LE PINOCCHIO

6, rue Jean LAMY - VEULES-LES-ROSES



PIZZA
LASAGNES maison
(sur place ou à emporter)

Poissons - Moules - Bulots
Huîtres élevées à Veules

02.35.97.38.10



VDA - VDE
(Association Loi 1901)

Voiture Déplacement Accompagnement
Vacances Détente Enrichissement

Vous voulez vous déplacer ?
A vos côtés en toute discrétion.
(banque, pharmacien, courses, marché,...)

Pour tout contact et renseignement :

02.35.57.14.60

VIRGINIE TERRIER
TAPISSIER - DECORATEUR

1, voie Charles de Gaulle
76980 VEULES-LES-ROSES

Tél / Fax 02 35 97 60 08



BOUCHERIE - CHARCUTERIE

Philippe DUPART



02.35.97.60.19

5, rue du Docteur Pierre Girard
76980 Veules-les-Roses

TAXI N°1 D'ANGIENS

Laurence CAUMONT

24H/24 - 7J/7

Transports Conventionnés
Navettes Aéroports - Colis

06.09.04.62.84

06.47.59.26.96

HARLIN S.A.S
Energies renouvelables

*Maîtrisez
vos dépenses d'énergies*

**Rue du Docteur Varin
76810 LUNERAY**

Tél. 02.35.85.30.62

Fax 02.35.04.18.30

E-mail contact@harlin.fr

Site: www.harlin.fr



Le Grenier de Claire

Tout le monde en parle...

Meubles de Kercoët

Moulin Roty

Linum

Les Petites
Emplettes

Serax
Design

Mathilde
M



Déjeuner sur l'herbe...

Veules les Roses - 02.35.57.75.65 - claire@legrenierdeciaire.fr

BORIN
ARTISAN MAÇON
TERRASSEMENT - DEMOLITION

Route de Valmartin
76890 Saint Ouen du Breuil

Tél./Fax 02 32 80 24 80

Cédric BORIN 06 27 43 01 56

www.maconnerie-renovation-borin.com

Faïence Carrelage
Rénovation
Plaquette Béton Lavé

POSE DE FOSSE
SCEPTIQUE
VOIRIE - ENROBÉ
ASSAINISSEMENT

Une page d'histoire

LE TRAGIQUE DESTIN DU

Le 8 Juin 1923, le «CERONS» est mis en service par la compagnie Worms du Havre. Il a été construit aux Ateliers et Chantiers de la Seine Inférieure. C'est un cargo de 66 mètres de long et 10 mètres de large. En septembre 1939, il devient patrouilleur auxiliaire et est armé de quatre canons de 100mm, deux de 35mm, six mitrailleuses et d'un lot de quarante grenades sous-marines ; il prend alors le nom de P21.

Le 10 juin 1940, les allemands ont attaqué Fécamp qui s'est défendu vigoureusement pendant 24 heures. Le 11 juin, la 7^{ème} Panzer de Rommel progresse à une vitesse déconcertante. Les forces des généraux Fortune et Ihler, environ 50 000 hommes descendant de la Somme, sont maintenant cernées, elles se sont formées en carré pour assurer, dans la mesure du possible l'embarquement des troupes par Saint Valery en Caux et les plages à l'est jusqu'à Veules.

La même tragédie que celle de Dunkerque est en train de se dérouler.

Le 11 juin au soir, une flottille quitte précipitamment Le Havre, miné et bombardé, pour participer au sauvetage des troupes. Une trentaine de navires, sous les ordres du commandant de «L'ANDRE-LOUIS» en tête, le patrouilleur P21 CERONS et derrière celui-ci, le SAUTERNES prennent la mer.

Le 12 à l'aube, St Valery est occupé par l'ennemi, au pied des falaises, des groupes fuient sous la mitraille se hâtant vers Veules les Roses, des hommes descendent du haut de la falaise à l'aide de cordes ou de ceinturons.

Tous les regards scrutent le large... «Des bateaux» !!! Ce cri fait trainée de poudre d'un groupe à l'autre, un espoir détend les gorges serrées. Deux patrouilleurs viennent de mouiller à 300 mètres : le SAUTERNES et le CERONS. Ce dernier s'approche près de la côte et tout de suite met à l'eau ses deux baleinières, le youyou et une chaloupe.

IL est 5 heures du matin, à raison de cinquante hommes par voyage, il faudra trois heures pour que le CERONS embarque 300 hommes.

Pendant ce temps la mer va baisser et le jour se lever : il faut donc aller plus vite

que ces deux ennemis : l'artillerie allemande qui va s'installer sur la falaise et le jusant qui peut entraîner l'échouage. Le maître à bord, le capitaine au long cours Lucien Eve doit penser à tout et à tous.

Pour reconforter ces hommes qui vont arriver épuisés, le «cuisinot» va préparer des bassines de café bien chaud.

Dans un ciel gris et bas les premiers obus tombent. Les pièces allemandes sont à 7 000 mètres à l'ouest de Veules sur une falaise de cinquante mètres de hauteur. Le CERONS riposte avec ses canons de 100 ; deux batteries ennemies de 105 sont réduites au silence.

Pendant cette lutte au canon, 300 hommes sont arrivés à bord, il est 7 heures et les troupes ennemies apparaissent de toutes parts sur la falaise.

Le timonier annonce cinq mètres de fond, il faut appareiller d'urgence. L'ancre est hissée, la barre mise à gauche toute, la machine en avant, mais juste une simple secousse se produit, l'hélice remue du sable, le bateau ne décolle pas, il vient de s'échouer sur l'un des bancs de galets qui se forment dans ces parages. Les trois cents hommes qui se croyaient déjà sauvés prennent peur.

Le commandant demande alors par signaux le concours du SAUTERNES, qui se hâte pour apporter toute son assistance et tenter de désechouer le CERONS malgré le danger de s'échouer à son tour, mais il ne peut que prendre à son bord les 300 soldats.

Le feu de l'ennemi s'intensifie. Le commandant Eve ne se fait pas d'illusion sur le dénouement, aussi fait-il brûler ses documents secrets. Toute l'artillerie ennemie concentre son tir sur l'héroïque patrouilleur qui rend toujours coup pour coup. Des marins tombent : Le Cer, chauffeur, tué ; les canonnières Mayer et Gisquet, blessés. La coque avant est crevée à l'aplomb du canon de 100, à tribord, deux autres tirs percent la passerelle.

Les bateaux sauveteurs ont pu s'éloigner, le sacrifice du CERONS a atteint le but recherché au prix de quatre heures d'un combat héroïque et efficace. Maintenant l'évacuation s'impose : l'ordre en est donné à 10h. Machines, chaudières et munitions sont misent hors service ;

«CERONS»

Une partie des hommes gagne la terre à pied n'ayant de l'eau que jusqu'à mi corps, les autres s'entassent dans des chaloupes et tentent de prendre le large. L'évacuation, sous le feu de l'ennemi est aussi dramatique : trois morts de plus et sept blessés.

Le capitaine Eve quitte le bord le dernier, comme il se doit, mais en cours de route, le capitaine en second : Yves Grouselle et le cuisinier Jacquinot s'avisent qu'une mitrailleuse n'a pas été jetée à l'eau ; ils reviennent à bord, font le nécessaire et rejoignent leurs camarades arrivés à terre. Ils sont avec eux, faits prisonniers par un ennemi qui leur témoigne une particulière déférence.

En colonne, les prisonniers remontent le long de la falaise, en direction de Sotteville sur mer, après un quart d'heure de marche sur le chemin des douaniers, à l'endroit où les chars pilonnaient encore le navire peu de temps auparavant, retentit soudain une formidable explosion qui fait tressaillir tout le monde : le CERONS est à jamais anéanti.

La fourragère avec olive aux couleurs du ruban de la croix de guerre (1939-1945) a été remise au P21 CERONS le 23 août 1946.

Sources : «La victoire des convois» de Maurice Guierre / «Parcours sous les drapeaux» Yves Grouselle, ex-officier en second du P21 CERONS..

MEMORIAL DU CERONS

L'épave du CERONS est encore visible par basse mer. Lors d'une intervention de déminage, les plongeurs de la marine nationale ont extrait et donné à la commune les deux canons de 100 restant sur l'épave. Ces pièces sont aujourd'hui exposées sur la falaise d'amont, l'une au sol et l'autre reposant sur son socle. Ce mémorial érigé en souvenir des marins du CERONS tombés au combat a été inauguré par Jean-Claude Claire lors d'une cérémonie très émouvante en juin 1998. Assistaient alors, parmi les invités, des marins du CERONS, ou leur famille : MM. Gourbeau : mécanicien et Edde : maître canonier, Mme Fournier veuve du maître manœuvrier et les deux filles du matelot cuisinier Mr Jacquinot.

A l'occasion du 70^e anniversaire des tragiques événements de juin 1940, une journée du souvenir sera organisée le 12 juin prochain, en collaboration avec nos amis Valeuriquais.

L'officier en second du CERONS : Monsieur Yves Grouselle, sera parmi nous, il l'a promis, son témoignage sera sans doute un grand moment d'émotion pour tous ; mais il est âgé de quatre-vingt quinze ans et habite Brest.

Monsieur Grouselle a été élevé au grade de Chevalier de la légion d'honneur par Mme Alliot-Marie (ministre de la défense) le 13 novembre 2007. D'autre part, il a rédigé un livre qui décrit avec précision la perte du CERONS et la façon dont tous les membres de l'équipage ont été faits prisonniers.



Aquarelle du Cérans (Camille MARCHAND) - Collection Nancy LEDAN

Le Victor Hugo
Veules les Roses

*Restaurant panoramique
Les salons d'Adèle*

1, place Mélingue - 76980 Veules-les-Roses
Tél. 02.35.97.98.98 / Fax 02.35.97.69.12



ENVIE D'HETRES

**CONCEPTION - REALISATION
ENTRETIEN - PARCS, JARDINS
COLLECTIVITES & INDUSTRIELS**

**06.99.56.30.99
02.35.97.66.51**

76740 ERMENOUVILLE

ELECTRICITE CAUCHOISE
Eric Saint-Sans

**Domotique
Chauffage
Motorisation
Antenne**



76740 SOTTEVILLE SUR MER
Tél. 02 35 97 68 82
Fax 02 35 57 12 41



SALON DE THE

(terrasse au bord de la Veules)

PETITS DEJEUNERS / BUFFET / BRUNCH
(service jusqu'à 13 heures)

ACCES INTERNET + WIFI

Tél. 02.35.57.85.30 - Fax 02.35.57.85.31
E-mail : contact@doucefrance.fr - Site www.doucefrance.fr

Actualités (suite)

Le Camping Les Mouettes s'adapte et se construit une nouvelle image

Après une bonne saison en 2009, le camping «Les Mouettes» continue sur sa lancée et veut se donner une image de camping modèle avec ses mobil-homes respectueux de l'environnement, l'obtention de nouveaux labels et espère une fréquentation en hausse... le tout dans une parfaite convivialité, entre amoureux d'une somptueuse nature et d'un confort haut de gamme.

La révolution écologique est en marche...

Sandra et Aldo SURIRAY l'ont bien compris et ont d'ors et déjà réalisé des travaux de modernisation dont les hébergements sont clairement orientés «nature et environnement». Les mobi-Homes en sont un parfait exemple et sont équipés «éco pack» (Eco-conception / Eco-construction / Economie d'énergie). «La prise en compte des enjeux environnementaux correspond à une demande croissante des clients», confirme Sandra SURIRAY. Ainsi, des avancées permettant la réduction des consommations d'énergie au quotidien ont intégrées ces hébergements mobiles. En 2011, nous essayerons d'obtenir le label clef verte».

Une yourte mongole, une piscine couverte et chauffée, ...

Aujourd'hui, en plus d'offrir un hébergement économique et proche de la nature, le camping se développe sous diverses formes variées et originales ! Le coté chaleureux d'un cottage, l'authenticité du caravaning peuvent vous séduire, ou préférerez-vous peut-être l'exotisme d'une Yourte mongole? Cet hébergement insolite a suscité en 2009 beaucoup de curiosité et a invité au voyage plus d'un vacancier de juillet à septembre. En 2010, c'est la piscine (couverte et chauffée) avec pataugeoire et jacuzzi qui fait son entrée. «Les travaux devraient se terminer en juin. Ce sera un plus pour le camping, et la saison devraient se prolonger. En effet, même si nous avons eu une excellente fréquentation en 2009, la clientèle reste de passage (une à deux nuits). Nous avons donc deux buts : attirer une clientèle familiale pour de plus longs séjours et transformer les passages en séjours. Pour cela, d'autres améliorations sont prévues pour le confort des vacanciers : un fleurissement plus soutenu et coloré, la mise en place d'un digicode aux sanitaires et d'une barrière à badge automatique à l'entrée du camping... en complément d'animations et structures pour le

bien être des campeurs. Celles-ci sont déjà diverses et variées pour petits et grands : mise à disposition d'une salle de sport, d'une salle de jeux, d'un mini-club, d'une salle TV, d'un bar, d'une épicerie et l'organisation d'ateliers et d'animations poneys pour les enfants, de soirées à thèmes (karaoké, dansantes, lotos) et de l'incontournable concours de pétanque.



Remplir 95 % des critères du label Camping Qualité...

2010 sera aussi synonyme de labellisation. En effet, bien avant d'acquérir le label «Clé verte», Sandra et Aldo se sont fixés comme objectif d'obtenir les labels Camping Qualité et Normandie Qualité Tourisme. Ceux-ci soumettent à une charte d'engagement stricte et précise, ainsi qu'à des contrôles réguliers. Leur challenge est d'offrir un accueil chaleureux, une propreté irréprochable, une information précise et vraie, un emplacement privatif soigné, un environnement valorisé et respecté à leur clientèle. «80% des critères sont nécessaires pour pouvoir prétendre à ces labels, notre objectif est quant à lui d'atteindre les 95%. Même si la perfection n'existe pas, nous essaierons de tendre vers celle-ci afin de satisfaire au mieux notre clientèle».

En attendant les premiers plongeurs, rendez-vous sur le site www.camping-lesmouettes-normandie.com

Brèves

SOIREE HAÏTI

Le 12 janvier dernier, une terrible catastrophe s'abattait sur Haïti. Nous ne pouvions rester indifférents devant ces images parfois insoutenables de tout ce peuple chaleureux disséminé lors de ce terrible tremblement de terre. Dans un élan de solidarité, une équipe a organisé une manifestation au profit des sinistrés.

Malgré les délais très courts qui nous permettaient d'organiser cette soirée, les vœux comme à l'habitude ainsi que de nombreux seino-marins ont répondu présent. Ce qui nous a permis de récolter une somme de 2 233 € auquel il faut ajouter des dons pour 140 € et une subvention votée par le Conseil Municipal de 1500 €. Ces sommes sont reversées à la Croix Rouge.

Madame HATCHUEL, présidente locale, qui n'avait pu être présente à cette soirée nous avait adressé avec ses excuses un mot de remerciement que Madame Odile LACUISE, présidente honoraire nous a lu. Assistait également à cette manifestation Monsieur Pierre BENARD, Président Régional.

L'ancienne école des filles transformée en logement

Ce bâtiment où la plupart des Veulais et Veulaises usèrent leurs fonds de culottes avec Mademoiselle GOSSE, Madame RIVIERE, etc... va devenir un logement d'environ 100 m².

Cette réhabilitation sera financée en partie par l'OPAH dans le cadre de la réaffectation d'un bâtiment communal en logement. Le reste sera à la charge de la commune.

Cette salle avait été dédiée à notre ami Julien GENTIL, ancien résistant, déporté et Conseiller Municipal de la commune. Suite à cette nouvelle affectation, nous donnerons le nom de Julien Gentil au 1er étage de la salle polyvalente. Julien, le fondateur du Club de l'Amitié, a participé activement à la construction de ce bâtiment.

Lire à la Plage

Pour la 3ème année «Lire à la Plage» sera présent cet été. C'est un endroit très apprécié de nos estivants et en 2010, le département prendra en charge une animation dans le cadre du Festival de Normandie Impressionniste : lecture d'une heure de l'association «Pages et Paysages» nommée «entre plumes et pincesaux : Impressions balnéaires en rivages normands».

Concours Communal Maisons & Jardins Fleuris 2010

... aura lieu, cette année, le samedi 26 juin de 9h à midi. Pour tout renseignement et inscription, veuillez vous rapprocher la Mairie avant le 7 juin prochain.

Boulangerie - Pâtisserie
"Les Tourelles"



3, rue du Docteur Pierre Girard
76980 VEULES-LES-ROSES
02.35.97.60.97

Stéphane Léger



COUVERTURE - ZINGUERIE - RAMONAGE
77, Les Tilleuls
"Résidence Le Clos de la Borde"
76740 FONTAINE-LE-DUN
02.35.97.76.14
Port. 06.30.35.86.30

Garage
de la
Veules

Réparations toutes marques
Carburant - Petite motoculture

Ouvert 7j/7

Automobile
Réparations toutes marques
Vente de véhicules d'occasion

Petite Motoculture
Réparations toutes marques
Vente de matériels divers

Carburant
Station service ELAN
Sans plomb et Gazol

GARAGE DE LA VEULES
27, voie Charles de Gaulle - Veules-les-Roses
Tél. 02 35 97 21 70

Les Huîtres de Normandie
SARL GALLOT

1ères huîtres de Seine-Maritime
élevées sur l'estran de Veules-les-Roses

vendredi matin : marché de Saint Valery
samedi & dimanche : plage de Veules-les-Roses
dimanche : marché de Luneray

02.35.97.29.98

Portrait

Les Serres du Val

Joël MORDRET, un artisan-horticulteur à votre service !

Ce fils d'horticulteur de formation floricole (production de plantes en pot), installé 3, rue Jean Maret, a surtout appris sur le tas avec son père, Bernard MORDRET. Ainsi, taille de rosiers, d'arbres, fleurs et autres plantes multicolores n'ont plus secret pour lui.

Depuis 5 générations (1865), la famille MORDRET est installée à Veules-les-Roses. A l'époque, l'arrière-grand-père de Joël MORDRET exerçait sur la Plage (Place Mélingue) et travaillait pour les grosses propriétés du village, comme la villa «Les Mouettes» dont le propriétaire avait des mines d'or en Afrique. Au fil des années, l'entreprise familiale s'est agrandie et Joël a développé une production à plus grande échelle.



«Voir grandir les plantes»

Dans les 2500 m² de serres couvertes réparties sur Veules les Roses et Houdetot, elles sont des milliers à prendre racine et à grandir. Anthémis, pensées, géraniums «coca-cola», cosmos «chocolat»... évoluent sous l'œil des clients : «Je fais les choses que j'ai envie de faire. Mon but, c'est de vendre au prix qu'il faut mais avec un résultat chez le client. Je suis là pour le satisfaire. Le plus important pour moi, c'est de faire une plante que les gens mettent en terre, voient grandir et qui reviennent me dire «Vous savez ce que je vous ai acheté, c'est beau !».

«Une matière vivante comme nous»

Joël MORDRET est un passionné et n'a qu'une envie : partager sa passion pour les plantes. Ce qu'il fait d'ailleurs avec sa clientèle, elle-même pour la plupart addictive au monde végétal. Il est intarissable sur le sujet et s'essaie souvent à la consultation verte. «Je fais le médecin des plantes. En effet, une plante mérite toute notre attention : elle est une matière vivante comme nous et a des besoins. On est fabriqué pareil ! Et comme tous les êtres vivants, elle peut être stressée de façon hydrique, thermique, à l'excès d'engrais... quelques horticulteurs en jouent d'ailleurs et au détriment des plantes malheureusement pour une floraison à dates fixes. Il faut donc l'élever en gardant à l'esprit l'idée qu'il lui faut ce dont elle a besoin pour son bon développement : un bon engrais avec une bonne formulation (phosphore 12, Azote 12, potasse 24), un bon terreau, un arrosage régulier mais sans excès et à l'arrosoir... et une attention de tous les instants. Votre plante est ainsi saine et dure plus longtemps.»

Samedi 19 et dimanche 20 juin prochain, dans la cour du Vieux Château et le Clos Saint Vincent de Paul, Joël MORDRET participera à la Rose en Fête. Il apportera conseils et explications à tous ceux qui en auront besoin.

Horaires d'ouverture : 9H-12H & 14H-19H

Téléphone 02.35.97.62.09 - 02.35.97.22.66

Infos & Numéros pratiques



MEDICAL

Médecin

Docteur Didier HALL
11, rue du Docteur Girard (VLR)
tél : 02.35.57.19.93

Ophtalmologiste

Docteur VIEL (St Valery en Caux)
tél : 02.35.97.21.93

Pharmacie

Pharmacie des Tourelles
8, rue du Docteur Girard (VLR)
tél : 02.35.97.63.55

Laboratoire d'Analyse Médicale

Cabinet SERENT (St Valery en Caux)
tél : 02.35.97.12.57

Imagerie Médicale

Cabinet B & D (St Valery en Caux)
tél : 02.35.97.24.26

URGENCES

SAMU de Dieppe
02.35.84.84.34

Urgences Médicale 15

Sapeurs Pompiers 18

Gendarmerie 17

Centre Anti-poisons
02.35.88.44.00

ADMINISTRATION

Mairie de Veules-les-Roses

tél : 02.35.97.64.11
fax : 02.35.57.13.69
mairie@veules-les-roses.fr

Ouvert au public
du lundi au vendredi
de 10h à 12h et de 14h à 16h

C.C.C.A.

48bis, route de Veulettes - BPT
76450 Cany-Barville
tél : 02.35.57.85.00
fax : 02.35.57.08.75

Bureau de Poste

16, rue du Docteur Girard (VLR)
tél. 02.35.57.83.50

Ouvert au public
du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h,
départ du courrier à 15h
samedi de 9h à 12h

Sécurité Sociale

Permanence à la mairie
chaque jeudi de 14h à 16h

Ecole Publique Primaire

02.35.97.60.30

Espace Public Littoral

Saint Valery en Caux
02.35.57.92.00

PRATIQUE

Déchetterie

Saint-Valery :

Ouvert au public
le lundi et le samedi
de 9h à 12h et de 14h à 19h
du mercredi au vendredi
de 14h à 19h
le dimanche de 9h à 12h

Cany-Barville / Grainville :

Ouvert au public
les lundis, mercredis et samedis
9h à 12h30 et de 14h à 17h30
les mardis
9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30
les vendredis
9h à 12h et de 14h à 17h30

Pour tous renseignements, appelez à
la C.C.C.A. : 02.35.57.85.00

Office de Tourisme

27, rue Victor Hugo (VLR)
tél. 02.35.97.63.05
fax. 02.35.57.24.51

tourisme@veules-les-roses.fr

France Télécom 1016

ErDF 0810 333 076

GrDF 0800 473 333

Quelques rappels supplémentaires avant l'été

• **LA VEULES** : elle ne doit pas véhiculer branches et tailles diverses.
La pêche est toujours interdite depuis les Sources jusqu'à après le moulin
des Aïeux. La surveillance va être accrue. Protéger les truites, c'est inté-
resser, distraire le touriste et faire vivre ce joli fleuve lilliputien.

• **LES DÉJECTIONS CANINES...** toujours d'actualité !!! Pro-
priétaires de chiens, vous avez à votre disposition des sacs de «tou-
tounet» dans les distributeurs appropriés. Ces sacs ne sont pas à
usages divers. Cela coûte trop cher !



SOCIÉTÉ CAUCHOISE SEBASTIEN CAPRON
— TECHNICIEN HUBERT BAUDOUIN —

MENUISERIE BOIS PVC ALU RENOVATION
CHARPENTE AGENCEMENT TERRASSE

02 35 57 45 61 - 06 75 74 42 53

911 ROUTE DU MORET 76460 STE COLOMBE